

Edito

La soirée portes ouvertes de Prevent Academy a eu lieu le 1er juin 2010 : les formations de l'année académique 2010-2011, ainsi que des travaux de fin d'année réalisés par les élèves issus de différentes sections ont été présentés. Ces derniers sont à présent de retour au sein de leur entreprise pour y appliquer leurs nouvelles connaissances et aider leurs collègues ; l'objectif final de l'académie est en effet que l'éducation et la formation permanentes soient au service des organisations.

La connaissance et des informations correctes sont des éléments cruciaux dans une société en évolution rapide, dans laquelle les nouveaux risques demandent des mesures de prévention adaptées. C'est pourquoi Prevent Academy propose un large choix de formations visant à développer les connaissances et les compétences pratiques, d'ateliers interactifs, de formations complémentaires et de journées d'étude sur des sujets d'actualité. C'est pourquoi Prevent Academy collabore avec des partenaires qui mettent leur expérience à la disposition des élèves : l'UAMS, l' Antwerps Provinciaal veiligheidsinstituut, la KU Leuven pour les formations Lucina, la Katholieke Hogeschool Sint-Lieven pour les formations reconnues par la loi tel que la formation d'Expert en énergie de type A; le CNAC pour les formations en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles dans le secteur de la construction. C'est pourquoi Prevent Academy attache également tant d'importance aux réalisations des anciens élèves ; car la formation doit être permanente et l'échange d'expériences contribue à développer le bien-être au travail.

Il est également crucial d'échanger les connaissances en matière de sécurité et santé au travail au niveau européen, si l'Europe souhaite réellement affronter la crise économique et à nouveau permettre une meilleure qualité de vie au travail. Les nouveaux Etats Membres peuvent bénéficier de la longue expérience de l'Europe en ce domaine pour prendre le train en marche. Prevent s'est engagé à former les médecins du travail et les thérapeutes en revalidation roumains. Vous trouverez davantage de détails à ce propos plus loin dans ce numéro.

Plus près de chez nous, Prevent Academy est également fière d'avoir remporté la Girafe d'Or, trophée récompensant le meilleur travail de fin d'année. L'honneur revient cette année à Ilse Aertgeerts, étudiante au cours de conseiller en prévention niveau 2, et travaillant chez Tessengerlo Chemie. Son travail de fin d'études, « Développement et coaching du comportement de sécurité », s'est révélé particulièrement pertinent ; elle a en effet su trouver l'équilibre entre les aspects pratiques et techniques de la sécurité et l'importance du comportement humain en tant qu'élément influençant le bien-être au travail.



Marc De Greef, administrateur délégué

01
Edito

02
Deuxième remise des diplômes
Disability Case Manager en Belgique

02
Le nouveau site web Disability Management
est en ligne

02
Deuxième Forum international sur la Culture
de la Prévention au Travail

03
Le rapport d'activités 2009 de Prevent est en ligne

03
La santé au travail en Roumanie

04
Prévention & Intérim et Prevent mènent
une campagne de prévention à la sécurité
et à la santé vis-à-vis des jobistes

04
Produits dangereux:
une nouvelle affiche et un nouveau dépliant

05
Commandez votre agenda 2011
sur mesure dès maintenant!

05
Calendrier formations automne 2010

06
Bon de commande

FORMATION

Deuxième remise des diplômes Disability Case Manager en Belgique

Le 25 mars 2010, les étudiants de la formation Disability Case Manager (formation donnée en néerlandais) ont reçu leur diplôme des mains de Marc De Greef, Administrateur délégué de Prevent.

Six hommes et femmes de secteurs divers et de parcours différents portent à présent le titre de Disability Case Manager. Ils pourront ainsi soutenir et optimiser le processus de réintégration et de rétention dans l'emploi des travailleurs présentant des problèmes de santé à long terme ou un handicap auprès de leur employeur. Ils ont acquis les connaissances et compétences nécessaires pour soutenir ce type de projet pendant leur formation. A l'occasion de leur remise de diplôme du 25 mars, ils ont été invités à l'exposé de Wolfgang Zimmerman, administrateur délégué de Nidmar (Institut national canadien pour le Disability Management et la Recherche), portant sur son expérience personnelle de la réintégration professionnelle après un accident du travail et son implication dans la mise en place de lieux de travail plus sécurisés.



Prevent organisait la formation Disability Case Manager pour la deuxième fois. Les premiers Disability Case Managers en Belgique avaient obtenu leur diplôme le 22 avril 2009.

La formation se compose de 6 modules portant sur la législation, l'analyse des fonctions, le job matching, la communication, la mise en place d'une politique de Disability Management en pratique et d'un point de vue casuistique. La prochaine session durera 15 mardis et se déroulera du 28 septembre 2010 à début février 2011 au Château De Maurissens à Pellenberg.

Plus d'information : training@prevent-academy.be et www.prevent-academy.be.

PUBLICATION

Le nouveau site web Disability Management est en ligne

Le nouveau site web www.disability-management.be est en ligne depuis fin avril, pour l'instant uniquement en néerlandais. Il s'agit du site web par excellence portant sur la réintégration et la rétention au travail des travailleurs confrontés à un problème de santé et/ou de limitation de fonctions. Il répond à des questions telles que : Comment développer une politique de réintégration et de rétention au travail ? Comment soutenir un travailleur qui risque d'être se retrouver hors du circuit du travail ou qui en est déjà sorti ? Quelles sont les mesures prévues par la loi pour soutenir le processus de réintégration et rétention au travail ? Quelles sont les activités mises en place en Belgique autour du Disability Management méthodique ?

Le site web propose des actualités, de l'information de fond, des instruments pratiques et des exemples d'organisations ayant développé et implémenté une politique de réintégration et de maintien au travail. Le site web est aussi un espace de rencontres pour les différents acteurs impliqués dans la réintégration et la rétention au travail des travailleurs confrontés à un problème de santé et/ou de limitation de fonctions.

Le site est maintenu par Prevent asbl, en collaboration avec ACT Désiron et a pu être développé avec le soutien financier d'ESF Vlaanderen.

Plus d'information : marthe.verjans@prevent.be.

CONFERENCE

Deuxième Forum international sur la Culture de la Prévention au Travail

Le premier Forum international sur la Culture de la Prévention au Travail, organisé en mai 2009, posait les bases de la reconnaissance de la culture de prévention, de la sécurité et de la santé au travail en tant que droits de l'homme fondamentaux. Les 5 et 6 mai 2010, les acteurs internationaux abordent la relation du bien-être au travail avec la responsabilité sociale des entreprises, le thème central du forum organisé cette année par "Observatorio Internacional de la Cultura Preventiva" (Observatoire international pour la culture de la prévention) sur les îles espagnoles de Gran Canaria et Tenerife.

Prevent sera représenté au Forum par son administrateur délégué, Marc De Greef, qui présentera un exposé sur le rôle de la promotion de la santé au travail dans la responsabilité sociale des entreprises, et la relation entre les stratégies de réintégration au travail et la responsabilité sociale. Marc De Greef défendra au nom de Prevent la thèse selon laquelle la promotion de la santé au travail en général fait partie intégrante de la responsabilité sociale des entreprises. La promotion de la santé au travail consiste notamment à investir dans le capital humain et contribue ainsi au développement durable ainsi qu'à la valeur des actions à long terme.

Plus d'information sur le deuxième Forum international sur la Culture de la Prévention au Travail : <http://obintcp.org/forosculturapreventiva/ii-foro-internacional>

PUBLICATION

Le rapport d'activités 2009 de Prevent est en ligne

Le rapport d'activités 2009 est à présent disponible sur le site web www.prevent.be. Le rapport offre au lecteur une vue d'ensemble thématique des activités développées par Prevent l'année passée.

2009 est l'année au cours de laquelle la campagne de deux ans Move Europe du European Network for Workplace Health Promotion, portant sur la promotion de la santé au travail, est arrivée à sa fin. Prevent a remis un certificat de bonne pratique à cinq entreprises. Environ six mois plus tard à commencé la suite de la Campagne Move Europe : bien dans sa tête, bien au travail. Prevent a développé à cet effet le Mental Health Company Check, grâce auquel une organisation peut évaluer où elle se situe dans le développement d'une politique de promotion de la santé. Vieillir au travail en bonne santé et la réintégration des travailleurs avec des

problèmes de santé et/ou une limitation de fonctions sont deux autres thèmes sociétaux d'actualité, qui se trouvaient au centre des débats de la deuxième conférence du BeNeLux sur le bien-être au travail en mai 2009. Presque en même temps a eu lieu le congrès Hires Plus belge (Health in Restructuring), pendant lequel des recommandations en matière de politique ont été formulées afin de donner un rôle plus important à la santé des travailleurs lors des restructurations.

Prevent continue à travailler en 2009 aux différents composants structurels d'une politique de bien-être. L'ergonomie est un des piliers de toute politique de santé au travail et a fait l'objet en 2009 de plusieurs missions de consultance et de formations de Prevent Academy. Prevent a publié le manuel 'Ménagez votre dos' et a collecté des bonnes pratiques en matière de prévention des

troubles musculo-squelettiques dans les secteurs du jardinage et de l'agriculture. L'accent a été mis sur les PME's et les jeunes au travail à l'occasion des campagnes Pro-Safe (PME's) et 'De l'école au travail : éduquer et former à la sécurité et à la santé'.

Vous trouverez davantage d'information sur Prevent concernant les instruments d'évaluation des risques, la culture de la sécurité, l'impact économique du bien-être au travail et les activités par centre (recherche, monitoring, consultance, publications, formations, information, marketing et affaires publiques) dans le rapport d'activités 2009 publié sur le site web de Prevent, dans la rubrique 'A propos de Prevent'.

Consultez le rapport d'activités 2009 complet sur www.prevent.be.

PROJET

La santé au travail en Roumanie

Prevent est en charge d'un projet international, TOMRO (Technical assistance for the interoperability of the occupational health service providers on standard databases), qui stimule le développement d'un réseau roumain des services de sécurité et santé au travail, avec pour objectif final la réintégration des personnes au sein de la population active professionnellement. TOMRO est soutenu financièrement par les autorités roumaines et la Commission européenne.

Le projet a pour objectif d'augmenter la surveillance médicale de la population active roumaine de 25 à 75%, de rendre à 100% disponible l'information sur les dangers pour la santé liés aux cinq risques les plus importants et d'améliorer la collecte et la diffusion des données sur les maladies profession-

nelles par la standardisation et l'usage de l'informatique.

Douze sessions de formations de dix jours sont organisées à ce propos entre mai et novembre 2010, pendant lesquelles 300 médecins du travail et thérapeutes en réhabilitation roumains seront formés. Selon le Professeur Eugenia Naghi, participant du cours pilote, la force de la formation réside dans le fait que les élèves peuvent tirer des leçons de l'expérience de l'Europe en matière de gestion sociale et financière, de méthodes d'évaluation de la qualité des services de prévention, de traitement des données, de législation et des différentes applications des directives européennes au niveau des Etats Membres. Les participants appliqueront directement les connaissances nouvellement acquises aux situations concrètes et aux exercices.

Les autorités roumaines recevront également des conseils afin d'améliorer leur communication en matière de sécurité et santé au travail. Ceci pourra entre autres augmenter les résultats en termes de collecte des chiffres concernant les maladies professionnelles et leur diffusion auprès des institutions responsables. Enfin, le projet aidera également les services de sécurité et santé au travail à approcher plus efficacement le marché en proposant des services qualitatifs et sur mesure à leurs clients.

Prevent travaille sur le projet TOMRO en collaboration avec des experts issus des instituts internationaux tels que le Finnish Institute for occupational Health (FIOH), ainsi que la Romtens and Romair Consulting SRL, deux partenaires roumains.

Plus d'information : rik.opdebeeck@prevent.be.

CAMPAGNE

Prévention & Intérim et Prevent mènent une campagne de prévention à la sécurité et à la santé vis-à-vis des jobistes

Le secteur intérimaire met traditionnellement beaucoup de jobistes au travail pendant les périodes de vacances. Depuis 1999, le nombre de jobistes mis au travail pendant l'été a même doublé. Pendant cette même période, le nombre d'accidents du travail a diminué de 60 % et la gravité des accidents de 52 %. Cette tendance plus que positive est à attribuer aux efforts communs du secteur intérimaire, des entreprises et des intérimaires, entre autres par le biais de la campagne de sensibilisation annuelle menée par Prévention & Intérim auprès des jobistes.

Prévention & Intérim, en collaboration avec Prevent, organise cette année pour la douzième fois une action jobiste, qui sensibilise les étudiants qui travaillent aux notions de sécurité et santé au travail d'une manière ludique. Cette campagne a pour objectif de contribuer à mettre en évidence l'évolution positive en matière d'accidents du travail des dernières années, et aussi à ce que les jeunes apprennent dès leur 1ère expérience les attitudes et les gestes qui leur permettront de travailler en toute sécurité.



La campagne se déroule de juin à septembre 2010. Elle apprend aux jeunes les bases de la sécurité et de la santé au travail à l'aide d'outils ludiques et facilement accessibles.

Le passeport santé est un véritable outil pour le jeune jobiste : utile, pratique, ludique et pochéable. Le livret comporte des conseils de base en sécurité, la liste des travaux interdits pour les jobistes, des conseils pour certains métiers tels que facteur, travaux de maintenance, des conseils pour le port des équipements de protection individuelle et un aperçu des formations utiles avant de commencer un job : utilisation de cutter, trancheuse, transpalette, l'hygiène dans l'horeca, formation en sécurité B-VCA, les produits dangereux.

Le grand concours national sur la sécurité pour les jobistes intérimaires se déroule de juin à septembre 2010. En participant au concours en ligne, les jeunes peuvent gagner chaque mois 1 ordinateur portable, 1 iPhone et des tickets de cinéma. Le concours a pour objectif de sensibiliser les jeunes aux risques que peuvent comporter certains métiers tels que « serveur et secrétaire » et de leur inculquer les règles de sécurité pour éviter des accidents.

Un cd-rom est mis à disposition des jobistes et comporte entre autres des informations sur la fiche poste de travail, la signalisation de sécurité, la législation en vigueur, un cours sur le travail intérimaire, des formations (utilisation d'un cutter, d'une trancheuse, d'un transpalette, hygiène dans l'horeca, des FAQ,...), une formation «Epargnez votre dos» et l'actualisation de la formation «signalisation» avec les nouveaux pictogrammes pour les produits dangereux.

Les différents éléments de la campagne sont consultables sur le mini-site pour les jobistes : <http://www.p-i.be/fr/jobistes>.

PRODUIT

Produits dangereux: une nouvelle affiche et un nouveau dépliant



De nouvelles étiquettes ont fait leur apparition sur les emballages des produits dangereux et vont éventuellement côtoyer les anciennes pendant un certain temps encore. Ce changement fait suite à la publication du règlement européen "CLP". Ce règlement, entré en vigueur en janvier 2009, harmonise la réglementation européenne avec les réglementations internationales en la matière. Il vise à garantir un niveau élevé de protection pour l'homme et l'environnement lors de l'utilisation de produits chimiques. Il facilitera aussi par conséquent le commerce international des substances et mélanges chimiques.

Pour aider les travailleurs à reconnaître et à mieux comprendre les nouveaux symboles, Prevent a développé deux nouveaux supports:

- une affiche "Nouveaux symboles pour les produits dangereux";
- un dépliant "Comment reconnaître les produits dangereux?".

Prevent propose aussi sur son site une nouvelle page web (www.prevent.be/p/CLP) où on trouve de nombreuses informations sur le sujet.

Ces deux nouveaux outils permettent d'introduire dès à présent les thèmes traités dans la campagne 2011: Produits dangereux, Work life balance, Masques respiratoires.

L'ensemble de campagne 2011 se penchera en particulier sur le thème des produits dangereux. Les nouvelles affiches seront bientôt disponibles, ainsi que les nombreux outils d'information et un agenda très pratique sur ce thème. L'agenda accompagnera les travailleurs tout au long de l'année en leur proposant des informations pratiques, des illustrations attrayantes et des astuces utiles.

Commandez l'agenda, les affiches et le dépliant produits dangereux sur customer@prevent.be

PRODUIT

Commandez votre agenda 2011 sur mesure dès maintenant!

Comme chaque année, Prevent vous propose son agenda consacré à la santé et à la sécurité au travail. L'agenda, au format de poche, est un outil pratique et malléable qui offre de l'information et des conseils au moyen de messages forts et concis, illustrés par des dessins ludiques. Chaque mois, un nouveau thème est mis en valeur.

Campagne 2011

L'agenda fait partie de la campagne de prévention 2011 dans laquelle trois thèmes sont mis à l'honneur: Produits dangereux, Work life balance et Masques respiratoires. L'agenda constitue une valeur sûre de l'ensemble de campagne. Il reprend non seulement les thèmes et les

affiches mais il permet à vos collaborateurs d'y participer activement. Commandez-le sans tarder afin de préparer 2011 en sécurité.

Personnalisez votre agenda Prevent

Prevent vous propose (jusqu'à fin juin 2010) de personnaliser votre agenda 2011 (housse en PVC transparent, impression d'un logo en noir ou en couleur, adaptation couleur de la couverture, ajout d'une première et dernière page supplémentaire, adaptation des pages intérieures).

Intéressé? Notre service commercial (Customer@prevent.be) vous envoie une offre correspondant à vos besoins.

Formations Prevent Academy

Calendrier formations automne 2010

Prevent Academy organise des formations sur les différents aspects du bien-être au travail. Vous pouvez consulter le programme complet de nos activités ou vous inscrire en ligne à une formation sur <http://www.prevent.be/p/training-03>. Ces formations peuvent également être organisées en entreprise sur demande. **Pour plus d'information: tél. 02/643.44.44, fax 02/643.44.40, training@prevent-academy.be, website: www.prevent-academy.be.**

Formations	Lieux	Dates	Prix
Formation de base pour les conseillers en prévention	Bruxelles	23 et 30 septembre, 7, 14, 21 et 28 octobre, 18 et 25 novembre	940 euros
Techniques de l'ergonomie	région liégeoise	17 et 24 septembre, 1,8,15,22 et 29 octobre, 12,19 et 26 novembre, 3 décembre	1720 euros
Exploitation des accidents et des incidents du travail: gestion et analyse	Bruxelles	16 et 30 novembre	470 euros
TMS et maux de dos: comment analyser et prévenir les risques	région liégeoise	23 et 30 septembre, 7 octobre	710 euros
Travail de bureau: comment analyser et prévenir les risques	région liégeoise	10,18 et 25 novembre	710 euros
Management des risques: de l'analyse pratique à la gestion	Bruxelles	21 octobre et 4 novembre	470 euros
Formation multidisciplinaire de base pour les conseillers en prévention	Pellenberg (Louvain)	120h à partir du 14 septembre	1400 euros

Bon de commande

A renvoyer au Contact Centre de Prevent, rue Gachard, 88 bte 4, 1050 Bruxelles.

Tél. 02 643 44 44, fax 02 643 44 40, e-mail: customer@prevent.be.

Vous pouvez également commander online ou vous inscrire aux formations via www.prevent.be.

Je souhaite m'inscrire aux formations suivantes :

- o Formation de base pour les conseillers en prévention
- o Techniques de l'ergonomie
- o Exploitation des accidents et des incidents du travail: gestion et analyse
- o TMS et maux de dos: comment analyser et prévenir les risques
- o Travail de bureau: comment analyser et prévenir les risques
- o Management des risques: de l'analyse pratique à la gestion
- o Formation multidisciplinaire de base pour les conseillers en prévention

Ik wens een gratis exemplaar te ontvangen van:

- o La brochure formations Prevent Academy 2010-2011
- o L'agenda 2010

o Je souhaite recevoir des informations relatives à la personnalisation de l'agenda 2011

Je commande:

Code produit	Quantité NL	Quantité FR	Prix
Affiche 2010/10/N 2010/10/F	4,75 €/ex. (à p. de 5 ex., 2,80 €/ex.; à p. de 50 ex., 2,50 €/ex.; à p. de 250 ex., 2,40 €/ex.; à p. de 500 ex., 2,30 €/ex.)
Dépliant 635 (N) 634 (F)	à p. de 10 ex., 0,95 €/ex.; à p. de 50 ex., 0,90 €/ex.; à p. de 250 ex., 0,85 €/ex.; à p. de 500 ex., 0,80 €/ex.
Agenda AGN 2011 AGF 2011	4,50 €/ex. (à p. de 5 ex., 3,00 €/ex.; à p. de 50 ex., 2,50 €/ex.; à p. de 250 ex., 2,30 €/ex.; à p. de 500 ex., 2,15 €/ex.)

Adresse de facturation

Entreprise/Institution

Nom Prénom

Fonction

Rue n° Bte

Code postal Localité

Tél. Fax

E-mail TVA

Votre numéro de commande

Adresse de livraison (à remplir si votre adresse de livraison est différente de l'adresse de facturation)

Entreprise/Institution

Nom Prénom

Fonction

Rue n° Bte

Code postal Localité

Date Signature

PI 2/2010

Extrait des conditions générales Prevent (les conditions complètes sont disponibles sur www.prevent.be ou sur demande):

Art. 3 Les prix et conditions indiqués restent valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Tous les prix s'entendent hors TVA et frais d'envoi, sauf stipulation contraire ci-après ou dérogation écrite convenue.

Art. 4 Produits 4.1. La TVA pour les produits est de 6% sauf pour ceux avec une *. Une TVA de 21% s'applique à ces derniers.
4.2. Pour les abonnements aux périodiques envoyés à une adresse en Belgique, aucun frais d'envoi n'est imputé.

Art. 7 - 7.2. Tous les produits sont disponibles dans la mesure des stocks. Si des produits sont en voie de réimpression, de réalisation ou sont épuisés, le client en sera informé. (...)

Art. 12 - 12.1. PREVENT traite les données des clients uniquement à des fins de gestion de la clientèle, de marketing direct et pour les informer des produits, services et activités de PREVENT. En aucun cas, ces données ne seront transmises à autrui.
12.2. Les clients peuvent, sur simple demande, consulter leurs données et éventuellement les modifier, conformément à la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

prevent

Rue Gachard 88/4
B-1050 Bruxelles
prevent@prevent.be
www.prevent.be
T + 32 (0) 2 643 44 44
F + 32 (0) 2 643 44 40